

LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS

**LE 25 SEPTEMBRE :
MOBILISATION NATIONALE À PARIS**

**En 2023, plus de 3 000 enfants
vivent à la rue**

**En 2024, 130 000 enfants subiront
des violences sexuelles**

**Fin 2023, 3 350 enfants sont sur liste
d'attente de leur mesure de placement**

**En 2023, 8 000 jeunes, anciens enfants
placés sont sans domicile fixe**

**En 2023, 10 000 jeunes sont abandonnés
à leur sort à leur majorité, malgré la loi**

**En 2024, combien de milliers d'enfants
sont en danger dans leur famille
sans que nous le sachions ?**

La Convention internationale des droits de l'enfant stipule que l'État s'engage à «assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être». Négligences, délaissements, maltraitements, violences, décès : plus de **400 000 enfants** doivent être protégés par les pouvoirs publics, inconditionnellement, et de manière équitable dans tous les départements.

Tous ne le sont pas.

Nombre d'entre eux ne sont pas accompagnés correctement.

Nombre d'entre eux ne sont pas protégés suffisamment longtemps.

Nombre d'entre eux ne sont pas considérés comme des personnes dont les droits comptent tout autant que pour chacun d'entre nous. Certains voient leurs droits bafoués du fait de leur origine.

Nombre d'entre eux n'ont pas un toit au-dessus de leur tête.

Nombre d'entre eux ne peuvent pas s'endormir en sécurité.

Malgré des milliers d'associations engagées sur l'ensemble du territoire, la protection de l'enfance est, en France, en train de sombrer.

- **LE SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE EST SATURÉ**, malgré l'investissement des juges des enfants et des autres professionnels de la justice. Les décisions de justice visant à assurer la sécurité des enfants ne sont pas exécutées avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Chaque jour, des enfants reconnus victimes s'accumulent sur liste d'attente, sans être sortis du danger.
- **LES ASSOCIATIONS SONT EXSANGUES FINANCIÈREMENT** et manquent de professionnels : elles protègent de leur mieux les enfants avec des bouts de ficelle, victimes d'économies de bouts de chandelle.
- **LES TRAVAILLEURS SOCIAUX SONT EN SURRÉGIME** : engagés pour donner aux enfants les mêmes chances qu'aux autres, certains d'entre eux subissent des conditions de travail qui les empêchent d'être bienveillants auprès des enfants qu'ils accompagnent. Leur travail est ignoré par la société alors qu'il participe à la solidarité nationale.

120 ans après la création de l'Aide sociale à l'enfance dans une des plus grandes démocraties du monde, de nombreux enfants demeurent victimes des défaillances d'un système conçu pour les protéger. Bâti sur des principes nobles et des droits universels, l'édifice s'est effrité au fil des années, faute de volonté des politiques et de l'État.

Le 25 septembre 2024, à Paris, aux Invalides

**JE ME MOBILISE POUR UNE PROTECTION DE L'ENFANCE
DIGNE – POUR LES DROITS DES ENFANTS – PARCE QUE
JE NE ME RÉSIGNE PAS**

Une mobilisation organisée par le collectif Les 400 000, coordonné par la CNAPE, fédération d'associations de protection de l'enfant. www.les400000.org